



Compte rendu de l'assemblée générale de l'association Oxygène Cognat-Lyonne

27 Août 2026 à 18h30

Présents : 101

Excusés : 11

Ordre du jour :

- Rapport moral de la Présidente
- Rapport d'activité 2025/2026
- Rapport financier 2025/2026
- Calendrier 2026/2027
- Rapport communication



Rapport moral, Brigitte Magnier, Présidente.

Brigitte Magnier, présidente, salue et souhaite la bienvenue à l'assemblée, puis présente le rapport moral de l'association. Oxygène Cognat-Lyonne compte aujourd'hui après quatorze ans d'existence 119 adhérents. La présidente a une pensée pour les adhérents qui se sont éloignés de l'association pour des soucis de santé, ceux qui ont perdu un proche et demande une minute de silence pour les disparitions de André Favier, Michèle Gathelot et Serge Mounin.

Le conseil d'administration se compose de 15 à 17 personnes. Cette année Marie-Claire Wandoren, secrétaire adjointe souhaite quitter le CA. Josiane Mounin accepte de la remplacer. Les personnes qui désirent faire partie du CA en font la demande et le CA en place décide. Les membres du CA s'engagent à marcher régulièrement, à faire les repérages à tour de rôle et à encadrer les marches du Jeudi ou du samedi, à être présents dans la mesure du possible à l'organisation des manifestations.

Il a été adopté à l'unanimité que le prix de l'adhésion resterait inchangé à 17€. L'objectif premier de l'association Oxygène, ce sont les marches hebdomadaires le jeudi avec 2 niveaux de distance et le samedi 1 seul niveau. Il a été décidé depuis l'année dernière de ne plus accepter l'adhésion de personnes qui ne marchent pas. Par contre les personnes inscrites depuis la création de l'association et qui ont des difficultés pour marcher restent toujours les bienvenues.

Bilan des marches le jeudi 26 personnes en moyenne(+2) et le samedi 15 (-3).

2 sorties avec pique-nique ont eu lieu pendant l'été, au Breuil en Juillet, 36 personnes étaient présentes (l'association a offert la visite du moulin et le musée de la meunerie) et en Août au lac d'Aubusson d'Auvergne avec un effectif de 29 personnes. La fréquentation prouve que c'est à renouveler.

Les petits enfants ou les amis pendant les vacances sont les bienvenus.

Au sujet du **fonctionnement des marches** : le départ a été fixé à la salle polyvalente parking côté du point tri **le Jeudi à 9h00** au lieu de 9h30 après vote de l'assemblée (4 votes contre) et au départ du parking de l'école le samedi à 14h00 sauf les veilles de sorties mensuelles ou de manifestations où il n'y a pas de marche.

A noter que seules les marches du Jeudi sont maintenues en Juillet et Août avec un départ aménagé pour tenir compte de la chaleur.

Si le départ s'effectue d'un autre lieu que Cognat Lyonne les adhérents sont avertis par mail.

Pensez à regarder les mails y compris dans les spams avant de partir surtout en cas de mauvais temps. Il arrive d'annuler au dernier moment quand la météo est incertaine.

Il est rappelé **quelques règles élémentaires** de bonne conduite lorsque l'on fait partie d'un groupe :

-Ne pas marcher à l'avant de la personne qui encadre afin de respecter le parcours et l'allure générale du groupe, pour diverses raisons les encadrants peuvent modifier le rythme de marche. En aucun cas imposer un rythme au groupe ni quitter le groupe. Pour des questions d'assurance rester avec les encadrants.

En cas de besoin d'un arrêt informer l'encadrant. Lorsque la marche se fait sur une route, rester les uns derrière les autres et surtout pas à 3 ou 4 de front à l'approche d'un virage où la visibilité est réduite. Toujours se tenir sur le bas-côté droit de la route et emprunter les passages piétons lorsqu'ils existent. Ne pas présumer de ses forces et choisir le groupe adapté. Les randonnées doivent s'effectuer dans la convivialité, le respect des personnes ainsi que des biens publics et privés.

Le règlement intérieur reçu avec la convocation et que les nouveaux adhérents recevront ultérieurement répondra à la plupart des questions posées.

Les sorties mensuelles accueillent de 30 à 50 personnes. Celles suivies d'un repas ou d'un pique-nique remportent toujours beaucoup de succès. En ce qui concernent ces sorties, nous vous demandons de bien vous inscrire en respectant les dates pour nous aider dans l'organisation, mentionner bien si vous avez besoin ou si vous proposez un covoiturage et si vous vous rendez directement sur place. Faites le bien par retour de mail sur oxygene.cognatlyonne@gmail.com de façon à ce que nous ayons une trace.

Il y en a encore qui utilise l'ancienne adresse orange mais nous ne la consultons plus. Claude qui gère les inscriptions vous envoie un accusé de réception " ok c'est noté ". Si vous ne recevez pas ce message inquiétez-vous !

Lorsqu'il y a un paiement à faire il faudra faire une remise en boîte aux lettres chez la trésorière ou un paiement par virement **si l'ordre est Oxygène** sans oublier de noter votre nom et le motif.

Soyez vigilant quand vous répondez car nous sommes trop souvent obligés de vous recontacter s'il manque des informations.

Cette année nous avons participé à trois sorties à but caritatif au profit du Téléthon et du cancer. Octobre rose, marche des noyers et marche à Gannat au profit de la ligue pour le cancer. Les propositions sur des marches à but caritatif sont proposées en dehors du calendrier.

Les bénéfices des 3 manifestations bourse aux jouets et aux vêtements, la marche des noyers en Octobre et le repas des adhérents permettent de participer aux frais d'entrées dans des musées, (cette année la visite guidée du château de Chazeron et du moulin de Montciant), aux frais de transport, (cette année le transport pour la randonnée gourmande), l'apéritif dinatoire de fin de saison et le buffet de l'AG.

Cette année le CA a décidé de ne plus organiser la bourse aux jouets en raison du peu de fréquentation.

Merci de venir nombreux à ces manifestations et de faire passer le message autour de vous car la pub marche principalement grâce aux bouches à oreilles.

A l'issue de la marche des noyers, un versement de 269 € a été fait au profit du téléthon grâce au 1€ par marcheur reversé. Cette somme a été déposée au cours d'une marche organisée au profit du téléthon à Chaptuzat.

Les frais engagés dans le cadre de l'activité de l'association ne sont pas remboursés mais en cas de covoiturage ou d'utilisation du véhicule pour le repérage, établir un état des frais de déplacements. Après vérification la trésorière établira un certificat de déductibilité fiscale qui permet une déduction.

Ne pas hésiter à demander la maquette de l'imprimé.

Les nouvelles adhésions et les renouvellements se font dès aujourd'hui auprès de Joëlle et de Claudette. Le document d'adhésion a été envoyé par mail avec la convocation à l'assemblée générale à tous les adhérents. Remplir **un formulaire par personne**, en inscrivant **très lisiblement votre adresse mail**. Les personnes qui n'ont pas d'adresse mail personnelle peuvent donner l'adresse d'un proche. Nous avons quelques imprimés à votre disposition.

La reprise des marches hebdomadaires aura lieu jeudi 3/09 à **9h00** parking salle polyvalente et le samedi 5/09 à 14h00 parking de l'école. **Si vous ne recevez pas de mail le lieu de rendez-vous est d'office à Cognat-Lyonne.**

Une information concernant les chiens : comme il est noté dans le RI, les chiens sont acceptés uniquement en laisse courte en prêtant attention à ce qu'ils ne gênent personne.

L'association reste tolérante par rapport à ces consignes mais à savoir que les animaux sont interdits dans de nombreux clubs....

Rappel sur les assurances :

Oxygène Cognat-Lyonne a souscrit une assurance auprès de la MAIF qui garantit en responsabilité civile les activités et les manifestations qu'elle organise et ses adhérents pour des dommages corporels, dommages aux biens, recours et assistance. Ces garanties permettent d'intervenir en complément de la sécurité sociale et de la mutuelle.

Il va sans dire que chacun doit être assuré à titre individuel en responsabilité civile, individuelle accident ou mutuelle.

Pour tous renseignements ou consultation l'association tient le contrat à disposition.

Information sur les voyages :

En ce qui concerne les voyages sur un week-end, il n'est pas souscrit d'assurance annulation pour ne pas augmenter le budget, l'association s'en tient aux conditions d'annulation des structures d'hébergements, le coût du transport restera acquis en cas de non remplacement. Les règlements se font en 1 seule fois avec la possibilité de donner 3 chèques qui seront remis à l'encaissement par rapport à un échéancier ou par virement aux dates indiquées. Les personnes qui règlent avec une carte bancaire qui leur permet d'avoir des garanties d'assurance supérieures à une carte basique pourront se rapprocher de leur banque en cas de besoin.

Il est rappelé que les inscriptions pour les week-end et voyages se font parfois une année à l'avance car il faut réserver les hébergements et les transporteurs.

Les adhérents qui ne sont pas assidus au niveau des marches ne seront pas prioritaires et une liste d'attente sera établie en cas de dépassement de l'effectif autorisé. Ce n'est pas la rapidité d'inscription qui sera retenue.

Information et propos de la présidente pour les projets de voyage pour la saison 2026/2027.

Un voyage sur 3 jours en Ardèche aura lieu du 28 au 30 Mai 2027, l'effectif est atteint mais n'hésitez pas à vous inscrire sur la liste d'attente car nous avons souvent besoin de remplacement de dernière minute.

Nous programmons 1 voyage à l'étranger tous les 2 ans en restant sur une formule tout-inclus avec 3 excursions comprises dans le tarif, formule qui satisfait le plus grand nombre d'adhérents. Nous essayons de rester sur des tarifs aux alentours de 1500€/1600€ par personne. Pour 2028 notre choix du voyage s'est arrêté sur la Croatie. Nous vous proposerons une présentation par Elodie Fabrègues de l'agence Verdie Voyage **le vendredi 12 Mars 2027** pour un départ début 2028. J'ai reçu un premier devis, si vous voulez plus de renseignements je répondrais à vos questions.

Une excursion sur 1 journée sera également proposée en 2028 avec une réflexion sur La Godivelle dans le Cézallier, village le moins peuplé et le plus haut du département du Puy De Dôme.

Info diverses.

Avant de passer la parole aux membres du bureau Brigitte Magnier tient à remercier toutes les personnes qui participent à la fabrication des gâteaux salés ou sucrés pour nos différentes activités. Ce qui est demandé par contre c'est de le signaler pour éviter le gaspillage.

Elle remercie également tous les membres du CA et du bureau pour leur travail et leur implication, tous les adhérents sans qui l'association n'existerait pas, la présidente encourage à venir marcher pour maintenir la forme.

La parole est donnée à Bernard pour le rapport d'activité, Joelle pour le bilan comptable, bilan adopté à l'unanimité, Claudette pour la présentation du calendrier 2026/2027 et Jean-Paul pour le bilan communication.

La rétrospective du voyage en Italie pour les personnes qui ont participé et les membres du CA aura lieu **le vendredi 9 Octobre à 18h30 salle polyvalente.**

Questions diverses.

Aucune.

La présidente d'Oxygène Cognat-Lyonne, Brigitte Magnier, clôture la séance en souhaitant qu'Oxygène garde son ambiance conviviale et maintienne tous les adhérents en bonne forme.

Cognat-Lyonne le 27 Août 2026

La Présidente, Brigitte Magnier.

Le secrétaire, J-Paul Magnier.

